Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 11 février 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (479r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 11 février 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49818

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 février 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireCresson, Guillaume Ernest (1824-1902)
Lieu de destination41, rue du Luxembourg, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49818?context=pdf

Description

RésuméGodin envoie à Cresson un chèque de 5 000 F, comme convenu avec Alexandre Tisserant, pour les deux procès dont il s'est chargé.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 479r sont copiées la lettre de Godin à Eugène Guyétant du 11 février 1879 et la lettre de Godin à Guillaume Ernest Cresson du 11 février 1879.

Mots-clés

Finances personnelles, Procédure (droit)
Personnes citéesTisserant, Alexandre (1822-1896)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49818?context=pdf

674

Guise 11 février 79

Monsieur Guyétant,

Je vous envoie ci-inclus un chèque de neuf cent soixante dix francs N° 96624, sur Paris, pour règlement de votre facture du 6 de ce mois.

Agréez je vous prie, Monsieur, l'assurance de mon entière considération.

Godin

Guise 11 février 79

Cher Monsieur Pierson,

Je vous envoie ci-inclus un chèque de cinq mille francs N° 96.623, sur Paris, conformément à ce qui a été convenu entre vous et M. Vittant pour les deux procès confiés à vos bons soins.

Agréez je vous prie, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Godin

Fichier